

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE BATIMENTS, D'ELECTRICITE ET DE SECURITE » en abrégé «
S.I.T.E.S. »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 Palmeraie le
Triangle, route rentrant, à 400 m, en face de la clinique
Saint Viateur, Lot 234, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BATIMENTS,
D'ELECTRICITE ET DE SECURITE » en abrégé « S.I.T.E.S. »

Objet : LA CONSTRUCTION
- L'ENTRETIEN
- LA RESTAURATION
- LA REHABILITATION
- LE CABLAGE ET L'EXTENSION DE RESEAUX
ELECTRIQUES
- LA PROTECTION DES PERSONNES ET LEURS
BIENS
. GARDIENNAGES
- ESCORTE
- SURVEILLANCE
- ETUDE EN GENERALE TOUTES LES OPERATIONS
COMMERCIALES
. FINANCIERES
. JURIDIQUES MOBILIERES ET IMMOBILIERES
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles,
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité
de donner en garantie tout ou partie des biens
sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de

commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3 Palmeraie le Triangle, route rentrant, à 400 m, en face de la clinique Saint Viateur, Lot 234, Ilot 18

Dirigeant(s) M CHERIF MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11536 du 06/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68675/GTCA/RC/2024 du 06/11/2024

